

AMOPA – Section du Pas-de-Calais
REUNION du COMITE d'ORGANISATION du Congrès 2022
Mardi 22 février 2022 à 9H30
Rallye d'Artois 31, route de Watten 62910 HOULLE tél. 03.21.93.22.82
Compte-rendu rédigé par Didier CHAPPE, secrétaire de la section

Composition du Comité d'Organisation					
Noms/Prénoms	P	Exc.	Noms/Prénoms	P	Exc.
Michel CARPENTIER, <i>Président de section</i>	X		Serge et Annick DASSONVILLE <i>Arras</i>		XX
Didier CHAPPE, <i>Secrétaire</i>	X		Bernadette DOUTREMEPUICH <i>St-Pol</i>	X	
Christian FRERE, <i>Trésorier</i>	X		Philippe FOURNIER <i>Calais</i>	X	
Régine GAWLOWICZ, <i>Vice-Présidente</i>	X		Maxime COUSIN <i>Saint-Omer</i>	X	
Anne-Catherine PECOT, <i>Secrétaire-Adjointe</i>	X				
Françoise VINCENT-MALAGA, <i>Trésorière Adjointe</i>	X				
Marie-Jeanne CARPENTIER, <i>Membre sympathisant</i>	X		Françoise CHAPPE, <i>Membre sympathisant</i>	X	
Alain DOUTREMEPUICH, <i>Membre sympathisant</i>	X		Marie-Brigitte FRERE, <i>Membre actif</i>	X	
Bernard HAMEAU, <i>Membre actif</i>		X	Noëlle-Marie LOUART, <i>Membre actif</i>		X
Henri PECOT, <i>Membre sympathisant</i>	X		Serge PRUSIEWICZ, <i>Membre actif</i>		

La réunion commence à 9h45, après le traditionnel café d'accueil, servi au « rallye d'Artois » à HOULLE.

A – Adoption du P.V de la réunion de Bureau du 19 janvier 2022 à MERLIMONT

Le secrétaire Didier Chappe lit rapidement le PV, le président Carpentier détaille les modalités, suivant un barème, de la « prise en compte des frais engagés pour participer aux actions nationales, régionales ou assimilées, aux assemblées générales nationales de l'Amopa (transports, hébergements) ou autres activités en rapport avec l'utilité publique » et ouvrant droit à la délivrance, par le Siège seul habilité, d'un reçu fiscal valant réduction d'impôt. Pour le Congrès, les frais des lundi 23 et mardi 24 ne sont pas concernés, s'agissant de sorties facultatives.

Le P.V est adopté à l'unanimité.

B – Ordre du jour de la réunion du 22 février 2022

1-CONGRES INTERNATIONAL 2022 – Le président dresse le Compte-rendu de la réunion qui s'est tenue avec **Michèle DUJANY, Secrétaire Générale de l'AMOPA** le mardi 15 février 2022. Madame DUJANY souligne « un passage efficace, agréable et très prometteur pour notre congrès » et adresse des remerciements pour l'accueil dans le 62 ainsi que pour Mme Lemaître du Palais des Congrès.

Il aborde ensuite les modalités de la location des locaux du **Palais des Congrès** :

- **Contrat de location : 11.396€40** (Acompte de 3.418€92 versé le 25.11.2021). Le Palais des Congrès est ouvert de 8h à 20h, ce qui permettra d'accueillir convenablement les congressistes.

- **Location Hall Jacques Duhamel le vendredi 20 mai après-midi** : Accueil des congressistes, tour vidéo, accueil des associations de l'étranger et à **17h30 Réception à l'Hôtel de Ville (salle d'Honneur) par Monsieur Daniel FASQUELLE, Maire du Touquet-Paris-Plage.** – Dîner libre

- **Location théâtre Victor Boucher (jauge pleine) le samedi 21 mai** : 9h à 17h30 : Ouverture du congrès par la **Chorale du Collège du Bras d'Or de Montreuil sur Mer.** Accueil et intervention des personnalités – Point d'étape sur le projet francophonie – **Déjeuner libre.**

Concernant le projet francophonie, il a été décidé faute de temps de ne pas mettre en place la libre expression par groupes thématiques portant sur l'évolution des statuts, l'actualisation des concours, les relations extérieures et la transition numérique. Des témoignages sur la francophonie dans le monde seront apportés, avec si possible la présentation d'une action mise en œuvre dans notre département.

Location salles Molières & Shakespeare : 20h Dîner de gala le samedi 21 mai avec remise des décorations

- **Location Théâtre Victor Boucher (jauge 300) le dimanche 22 mai** : Assemblée générale (votes, rapports statutaires) – annonce du congrès 2023 qui devrait se tenir à Genève.

- **Location salon Schuman (rdc) à 11h30 le dimanche 22 mai** : Réunion du Conseil d'Administration, suivie de la communication des nouveaux élus ...

Sont inclus :

- Système son Adamson Line Array, vidéoprojecteur 13600 lumens et écran, pupitre sonorisé, 2 micros HF, technicien son et vidéo

- **Hall Jacques Duhamel le vendredi 20 mai** : tables pour l'accueil et élargement des congressistes

- **Théâtre Victor Boucher le samedi 21 mai** : mise à disposition de nos besoins en équipements ...

- **Salles Molières & Shakespeare le 21 mai** : tables ovales ou rondes, chaises, **CARELLE, Maître Restaurateur Traiteur**

- **Salon 3 le dimanche 22 mai** : écran led

- **Le forfait** remise en état des espaces, nettoyage et rangement sur l'ensemble de l'évènement (sauf nettoyage des cuisines à la charge du traiteur) - Agent SIAP (durée 8h) - Fluides : eau, électricité, ventilation chaud/froid - Wifi Très Haut débit

- **la mise à disposition d'un « vestiaire libre »**

- **le panneau de bienvenue** à l'entrée de la station et jardins du Palais : « *AMOPA Congrès international 20 au 22 mai 2022 Palais des Congrès* ».

- **la pose de 2 banderoles** en façade du Palais avec le logo 60^{ème} anniversaire.

Ne sont pas inclus : micro HF supplémentaire (75€), micro cravate (90€), boîtier électrique 10A pour le market-place (30€), le traiteur et le repas de gala, l'achat des 2 banderoles pour la façade du Palais (Sté FABER).

La section du Pas-de-Calais se charge d'informer les médias sur le déroulement du congrès. « L'écho du Pas-de-Calais », journal de la collectivité départementale, y consacrer un article dans son édition de mai.

Repas de gala le 21 mai jusque 1h : Il sera assuré par la SAS « L'Escale Intemporelle » traiteur homologué par le Palais des Congrès, Monsieur Jean-Marc CARELLE Maître Restaurateur Traiteur. Le menu : salade du Nord, Pavé de veau à l'écumé de Wimereux, farandole de desserts (dont un qui rappellera le 60^{ème} anniversaire de l'AMOPA).

Inclus dans la prestation : matériel (nappes, serviettes de table, vaisselle), mise à disposition du personnel, nettoyage des cuisines.

NB : les plans de tables seront à réaliser par la section du Pas-de-Calais : l'usage est de mixer les publics.

Inscriptions : Le président présente un récapitulatif sous format word établi à la date du 21 février : 27 inscriptions pour 42 participants

Sorties accompagnants : Samedi matin 21 mai (8) après-midi (12) et dimanche 22 mai matin (6)

Sorties avec repas : Lundi 23 (17) et mardi 24 mai (7)

Repas de gala : 38

Maxime Cousin se charge de convertir ce récapitulatif en version Excel pour faciliter la gestion financière et permettre les tris prenant en compte la diversité des choix qui sont proposés aux congressistes notamment pour les sorties des 23 et 24 mai.

QUESTIONS soumises à Michèle DUJANY :

- 60^{ème} anniversaire : Revoir la Sté Faber pour intégrer le logo « 60^{ème} anniversaire » sur les banderoles – Réflexion menée par le Siège pour la fabrication d'une médaille commémorative.
- La cérémonie de remise du pichet à la section du Pas-de-Calais par la section du Vaucluse est envisagée.
- Animation musicale durant le repas de gala : contrat avec l'Harmonie – Jazz – Band du Touquet (2000€) qui compte 7 musiciens, 2 chanteurs et un prestidigitateur. Cette société sera à l'écoute des organisateurs pour que le repas se déroule dans la plus grande convivialité.
- Invitations aux personnalités (Maire, Sénateur, Rectrice, IA, Préfet, Conseil Régional, Conseil départemental) : à la charge du Siège.
- Invitations au repas de gala : Maire du Touquet, Sénateur : à la charge de la section.
- Réception des congressistes à la Mairie avec l'accueil des délégations étrangères.
- Organisation des élections : matériel de vote, urnes, listes, assesseurs : à la charge du Siège.
- Matériels d'exposition : mise à disposition de panneaux (à la demande).
- Assurance : l'assurance souscrite par l'AMOPA auprès de la MAE exclut du champ des garanties « les bâtiments classés ou inscrits aux monuments historiques ». Une assurance couvrant ces risques a donc été souscrite auprès de la MAIF pour un coût annuel de 368€20.
- Mesures sanitaires / contrôles à la charge de la section : un seul contrôle à l'entrée avec remise d'un badge nominatif pour alléger le dispositif et éviter d'importuner inutilement les congressistes.

DIVERS :

Les géants « *Flipp le matelot et Zabeth la vérotière* », personnages emblématiques de la Côte d'Opale, ambassadeurs du tourisme local berckois, pourraient prendre place dans le hall d'accueil du Palais des congrès.

Le hall peut aussi accueillir un « market-place » pour la vente de produits locaux, l'Amopa peut y installer sa boutique, le lycée hôtelier pôle d'excellence et campus des métiers et des qualifications de renommée internationale peut y tenir un stand (contact a été pris avec le Provisieur), informations touristiques sur la Côte d'Opale par projection vidéo « en boucle » ...

Le président montre un nombre déjà important de revues ou ouvrages qui seront offerts aux congressistes à leur arrivée (dont plan de ville et aires de stationnement pour Le Touquet) et indique qu'il attend encore des réponses d'offices du tourisme ou de collectivités.

La liste des hôtels (à laquelle il faut ajouter le B&B Hôtel Le Touquet qui vient d'ouvrir avec 79 chambres) a été communiquée au Siège et publiée dans la Revue de l'Amopa.

Le point sur les sorties et leur encadrement sera fait lors de la prochaine réunion du comité d'organisation le 30 mars lors de l'Assemblée Générale qui se tient à la Chartreuse de Neuville-sous-Montreuil, site classé.

Le programme de la sortie « Au cœur du Marais audomarois » a été inversé : la visite de la distillerie Persyn à Houle se fera le matin, suivie du déjeuner au « rallye d'Artois » voisin, et la visite de la Maison du Marais et la promenade en bacôve sur les watergangs se feront l'après-midi, le groupe ayant le privilège d'être accueilli par Madame Sophie WAROT, présidente du Comité syndical du parc naturel régional des Caps et marais,

2 – ASSEMBLEE GENERALE le 30 mars 2022 à la Chartreuse de Neuville-sous-Montreuil.

Le président Michel Carpentier rappelle la teneur du courrier transmis le 27 janvier 2022 aux 172 membres à jour de cotisation et aux 20 personnes n'ayant pas renouvelé leur adhésion en 2021. Il a demandé le retour des pré-inscriptions pour le 4 mars 2022. Il évoque le contrat de location pour la mise à disposition de la « Chapelle des Sœurs » équipée en salle de réunion et l'assurance qui souscrite à la MAIF, la MAE n'assurant pas les monuments classés. Concernant le repas de midi, il est toujours à la recherche de la meilleure prestation.

3 – CONCOURS 2021 / 2022

La date limite de retour des copies au siège national est fixée au 14 mars 2022 (une ou deux meilleures copies par niveau) Les copies sont confiées à Bernadette DOUTREMEPUICH, Anne-Catherine PECOT et Annick DASSONVILLE que le président remercie pour leur investissement dans le déroulement des concours nationaux.

Etablissements	Prix d'expression écrite Responsable jury : Annick	Arts et Maths / Maths au Quotidien Responsables jury : Bernadette et Anne-Catherine
Lycée Vauban Aire-sur-la-Lys (classe de 2de)	Prix de la Jeune Nouvelle (1 copie)	
Collège Sant-Vincent Arras (classes de 4 ^{ème})	Prix de la Jeune Nouvelle (5 copies) Prix de poésie (2 copies)	
Collège Jean Moulin Berck (classes de 4 ^{ème})	Prix de la Jeune Nouvelle (10 copies)	
Lycée Saint-Pierre Calais (classes de 2de)	Prix de la Jeune Nouvelle (è copies)	
Collège H.Wallon Méricourt (classes de SEGPA)		
Collège B. Chochoy Norrent-Fontes (4 ^{ème})		Production plastique (9 dessins)
Ecole Jean Jaurès Vendin-le-Viel (CE2)		Production plastique (15 dessins)
Collège P.Cuallacci Frévent (groupe d'élèves)		Production plastique (5 dessins)
		Jeu d'évasion (1)

Le dossier présenté dans le cadre du concours **Imagin'action conduit en partenariat avec l'AFDET, présenté par le lycée Malraux de Béthune**, intitulé « Petites Bulles », et qui porte sur la création des produits ménagers « *écologiques zéro déchet* » doit être transmis au Siège avant le 7 juin 2022.

4– NOMINATIONS du 14 juillet 2021 et du 1^{er} janvier 2022

Le président Carpentier présente la liste des nommés et promus dans l'Ordre. Les listes transmises par l'Inspection Académique mentionnent l'adresse administrative, celles de la Préfecture sont plus complètes et plus facilement exploitables avec l'adresse personnelle des récipiendaires.

- **au titre du décret du 21 juillet 2021 : Chevalier (55) – Officier (7) – Commandeur (2)** Informations transmises (avec les 64 étiquettes portant les adresses administratives) le 5 février à l'AMOPA pour suite à donner par le Siège.
- **Au titre du décret du 22 décembre 2021 : Chevalier (17) – Officier (2) – Commandeur (1)** : courrier de félicitations avec bulletin d'adhésion à l'AMOPA transmis directement par nos soins aux adresses personnelles des intéressé(e)s. Ovation pour Bernadette DOUTREMEPUICH élevée au grade d'officier. Sa décoration lui sera officiellement remise lors de l'Assemblée Générale le 30 mars prochain.

5 – CANDIDATURE(s) au Conseil d'Administration de l'AMOPA

Fiche à transmettre au Siège avant le 25 février 2022

Le président évoque la question posée l'an dernier sur le soutien souhaitable de la section à une candidature au CA national de l'AMOPA, préférable à une candidature isolée. Après discussion, les membres présents soutiennent à l'unanimité la candidature de Philippe FOURNIER largement investi dans le fonctionnement de notre section.

6 – QUESTIONS diverses

Le président informe l'assemblée de sa présence à la Coupole d'HELFAUT lors de la présentation de l'ouvrage « **Le livre des 9000 déportés de France à Mittelbau-Dora** ». Un article consacré à cet ouvrage paraîtra dans la prochaine édition de la Revue de l'AMOPA.

« Proche de Buchenwald auquel il était d'abord rattaché, Mittelbau-Dora fut l'un des camps de concentration et d'extermination par le travail les plus meurtriers du IIIe Reich. D'août 1943 à avril 1945, près de 9 000 déportés de France ont creusé des tunnels pour installer un site industriel et assembler les pièces de fusées V2 censées anéantir l'Angleterre depuis le Pas-de-Calais. Plus de la moitié sont morts dans l'enfer du camp.

Qui étaient-ils ? D'où venaient-ils ? Pour quelles raisons ont-ils été arrêtés ? Que sont devenus les survivants ? Ces parcours ici relatés témoignent de l'engagement, du courage dont ont fait preuve ces déportés, résistants pour la plupart, mais aussi des souffrances terribles qu'ils ont endurées. Tous nous semblent familiers tant, jusqu'à la guerre, leur destin semblait se fondre dans celui des hommes de leur époque : ouvriers, fonctionnaires, ingénieurs, artisans, étudiants ou vétérans de 1914-1918.../...

Fruit de près de deux décennies de recherches, du recoupement de milliers d'archives, de la mobilisation sans précédent d'historiens, de professeurs, d'archivistes, de bénévoles, Le Livre des 9 000 déportés de France à Mittelbau-Dora rend enfin justice à l'engagement et au combat mené par les déportés contre le nazisme. » (source : site web France Culture)

Avant de passer dans la partie « restauration », le président remercie la vice-présidente Régine, cheville ouvrière de cette réunion et des agapes à frais partagés qui s'en suivront.

Les discussions se poursuivent autour de l'apéritif et son velouté de panais, des filets de dinde fumés et foie gras sur toast, de la pièce de veau et ses petits légumes et de sa trilogie de desserts.... On refait le monde un peu, continue de peaufiner l'organisation du congrès beaucoup...On se revoit vite, heureusement !



Le Comité d'organisation du Congrès 2022 du Touquet-Paris-Plage à l'ouvrage